

**FEMINIST →**

**ACTION NEXUS**

for Economic and Climate Justice

**LA DÉCROISSANCE POUR UNE JUSTICE MONDIALE #3**

# Décroissance Pour l'activisme multilatéral

**SÉRIE D'INTRODUCTION PAR EMILIA REYES**

# COMMENT LA DÉCROISSANCE PEUT-ELLE SERVIR LES LUTTES POUR LA JUSTICE MONDIALE ?

Le mouvement pour la justice économique insiste depuis longtemps sur la nécessité d'une part de réformer l'architecture financière mondiale, en ciblant les dynamiques coloniales et impériales, et d'autre part de s'attaquer aux inégalités historiques et structurelles. Parallèlement, le mouvement pour la justice environnementale met en évidence les impacts écologiques négatifs de la nature prédatrice du système économique actuel. Les propositions de décroissance se situent donc à la croisée de ces deux mouvements, comblant certaines lacunes laissées par l'un et l'autre :

*« Les points forts de la de la décroissance résident dans sa solide analyse du métabolisme biophysique du capitalisme, des implications de la modernisation écologique sur la justice mondiale et les ressources, de l'hégémonie idéologique perpétuée par une économie centrée sur la croissance, et dans la formulation de propositions politiques plus profondément transformatrices en faveur d'une économie reposant sur l'autonomie, le soin et la suffisance ».<sup>1</sup>*

Alors que le mouvement pour la justice économique réclame une redistribution des richesses en taxant, par exemple, les industries des combustibles fossiles, les décroissants<sup>2</sup> prônent l'abandon d'un système économique qui exploite l'environnement par l'extraction de ressources matérielles. Dans le même ordre d'idées, tandis que le mouvement pour la justice environnementale exige que des mesures soient prises pour remédier aux impacts écologiques, la communauté de la décroissance<sup>3</sup> propose une analyse systémique et des solutions visant à articuler les différents domaines d'impact (c'est-à-dire les limites planétaires) tout en ciblant les besoins économiques et sociaux.

S'il est vrai que les mouvements pour la justice économique et environnementale envisagent la transition vers un système différent, la communauté de la décroissance met plus clairement en évidence l'accélération de cette transition, ainsi que la définition des étapes à suivre. Comme l'indiquent Fitzpatrick, Parrique et Cosme : « [les] dernières données suggèrent qu'un découplage rapide, d'envergure mondiale et absolu entre l'impact environnemental et la croissance économique est hautement improbable, voire biophysiquement impossible ».<sup>4</sup> Le cadre de la décroissance, avec ses propositions novatrices, vient étayer de manière décisive les revendications du mouvement pour la justice économique, en particulier celles qui portent sur la réforme de l'architecture financière mondiale.

- 
- <sup>1</sup> Schmelzer, Vetter et Vansintjan, *The future is Degrowth. A guide to a world beyond capitalism* (« L'avenir, c'est la décroissance. Un guide pour un monde au-delà du capitalisme »), « Introduction », Verso, 2022, p. 8. [notre traduction]
  - <sup>2</sup> Comme je l'ai indiqué dans les deux premiers articles de cette série, j'adopte une position très critique à l'égard des traditions de pensée et des pratiques de la décroissance centrées uniquement sur les micro-interventions dans le Nord global. La remise en cause du capitalisme nécessite de cibler la spécificité des macrodynamiques, qui sont la plupart du temps éloignées des microdynamiques. Pour comprendre la différence entre les dynamiques micro et macro, vous pouvez écouter l'explication de Carlos García Hernández, dans le Podcast « Real Progressives », [Épisode 246 : Fiat Socialism... The Convergence with Carlos García Hernández, 14, octobre 2023](#).
  - <sup>3</sup> En ce qui concerne la discussion sur le type de « communauté » constituée par les décroissants, je pense personnellement qu'il s'agit *majoritairement* d'une communauté académique ou « épistémique », et pas encore d'un « mouvement » (au sens de « mouvement social »). L'idée que le paysage de la décroissance est davantage une communauté « épistémique » me vient de Lorenzo Velotti.
  - <sup>4</sup> Fitzpatrick, N., Parrique, T., & Cosme, I., « Exploring degrowth policy proposals: A systematic mapping with thematic synthesis » (« Analyse des propositions politiques en faveur de la décroissance : Une cartographie systématique avec synthèse thématique »), *Journal of Cleaner Production*, 365, 132764, 2022, p. 1. [notre traduction]

# POINTS D'ENTRÉE POUR UN PROGRAMME DE DÉCROISSANCE DANS L'ACTIVISME MULTILATÉRAL

Les éléments mis en évidence par les partisans de la décroissance incitent à laisser de côté les approches réformistes et à mettre l'accent sur l'urgence d'instaurer une justice économique et écologique à l'échelle mondiale. Dans un contexte où les impacts écocides de l'activité économique des riches atteignent des niveaux inédits, cette dimension de la décroissance devient un cadre indispensable pour les efforts de justice mondiale.

Comme le soulignent Schmelzer et Nowshin,<sup>5</sup> les propositions en faveur de la décroissance doivent encore s'inscrire dans un programme de justice mondiale. Leur analyse a révélé que « les trois quarts des propositions politiques de décroissance suivaient une approche descendante et nationale ».<sup>6</sup> Pourtant, il existe une affinité naturelle entre certaines traditions de pensée ou « courants » au sein de la communauté de la décroissance et l'activisme multilatéral en faveur de la justice mondiale.<sup>7</sup>

En effet, du point de vue de l'activisme multilatéral, un programme de décroissance est censé s'ajouter aux différentes strates de la justice mondiale. Il ne s'agit pas d'une alternative. Au contraire, il importe de comprendre que le cadre de la décroissance renforce nos efforts pour accélérer les transitions nécessaires à la résolution des urgences écologiques actuelles, tout en s'attaquant aux inégalités structurelles. Les propositions de décroissance ne rivalisent pas avec les autres revendications du mouvement pour la justice mondiale, elles les complètent et se concentrent sur des aspects particulier.

De fait, la décroissance peut contribuer à mettre l'accent sur des éléments clés de la lutte pour la justice mondiale. Plusieurs points d'entrée spécifiques permettent d'identifier ce qui pourrait soutenir la logique globale d'un programme de décroissance dans un espace multilatéral : les réparations, l'intervention d'urgence et l'investissement dans des secteurs bénéfiques et une économie réelle.

## LES RÉPARATIONS

Le programme de justice mondiale, selon la tradition de la décroissance, doit s'harmoniser avec les principes de réparation et de restitution. Comme l'affirme Priya Lukka, l'un des principaux objectifs des réparations est de transformer complètement l'architecture financière internationale afin de mettre un terme à la reproduction

---

5 Schmelzer Matthias, et Nowshin, Tonny, « Ecological Reparations and Degrowth: Towards a Convergence of Alternatives Around Worldmaking After Growth » (« Réparations écologiques et décroissance : Vers une convergence des alternatives autour de la construction d'un monde après la croissance »), Society for International Development, 2023.

6 Ibid, p. 10.

7 Pour en savoir plus sur les cinq « courants » de pensée au sein de la communauté de la décroissance (le courant orienté vers les institutions, le courant orienté vers la suffisance, le courant du commoning, ou de l'économie alternative, le courant féministe, et le courant post-capitaliste et critique de la mondialisation), voir Schmelzer et Nowshin. Selon eux, ce sont ces trois derniers courants qui présentent le plus d'affinités avec un programme de justice mondiale. Ibidem, p. 3. Voir également la discussion sur les lacunes de la littérature sur la décroissance dans le domaine de la justice mondiale, et les principaux points d'entrée qui peuvent permettre d'avancer, dans le mémoire de Master de Maj Larsen-Lechuga sur la décroissance en matière d'écologie, d'économie et de politique, « Global Economic Justice for Degrowth: How the Cap and Share can Enrich the Degrowth Movement » (« Justice économique globale pour la décroissance : Comment le système de Plafonnement et partage peut enrichir le mouvement de la décroissance »), UAB, mars 2024, p. 19.

des inégalités structurelles, en garantissant la non-répétition des violations des droits humains.<sup>8</sup> Un système de réparation devra être mis en place pour éviter les dommages que le processus de décroissance dans le Nord pourrait occasionner dans le Sud en raison de la corrélation des dynamiques économiques. Le travail sur les réparations et la décroissance ne fait que commencer.<sup>9</sup>

## L'INTERVENTION D'URGENCE

Jason Hickel évoque l'esprit de guerre et d'après-guerre, période durant laquelle des décisions majeures sont prises pour modifier entièrement les pratiques économiques afin de soutenir certains secteurs, de désinvestir dans d'autres, et d'encourager la population, par le biais de politiques publiques, à soutenir un effort collectif pour atteindre un objectif commun. Cet effort « d'urgence » ou « de guerre » pourrait être mis en œuvre actuellement si l'on prenait conscience du risque imminent d'effondrement majeur qui nous guette. Non pas pour un motif pernicieux tel que la guerre, mais pour un dessein plus noble : la reconnaissance du fait que nous pouvons collectivement éradiquer les inégalités grâce à une planification commune, tout en remédiant aux dommages causés par le dépassement des limites planétaires et en regagnant une zone de sécurité.

## L'INVESTISSEMENT DANS DES SECTEURS BÉNÉFIQUES ET DANS UNE ÉCONOMIE RÉELLE

Schmelzer, Vetter et Vansinjan<sup>10</sup> soulignent qu'un boom des investissements sera nécessaire pour lancer un effort majeur de décroissance. Il s'agira de dépenses dans les services publics, d'une affluence de capitaux dans des secteurs bénéfiques, et d'un changement global des systèmes. La décroissance ne repose donc pas sur une logique de pénurie (comme le craignent ses détracteurs), elle se concentre sur les dynamiques macroéconomiques qui s'attaquent aux causes profondes des crises actuelles. Elle propose une transition vers la redistribution, la réappropriation, ainsi que l'autolimitation pour ceux qui ont accumulé et consommé de manière excessive, dans des contextes démocratiques privilégiant le bien commun et la santé de la planète.

# PROPOSITIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE LA DÉCROISSANCE POUR UNE JUSTICE GLOBALE

Au-delà des points d'entrée généraux à considérer dans une perspective de décroissance pour promouvoir la justice mondiale, certaines propositions spécifiques émanant de la communauté de la décroissance ou renforcées par elle sont essentielles pour progresser vers cette justice.

<sup>8</sup> Lukka, Priya, « [Reparations as a pathway to decolonization](#) » (« Les réparations comme voie de décolonisation »), dans Gender and Development Network, mai 2023.

<sup>9</sup> Voir Schmelzer and Nowshin, op. cit.

<sup>10</sup> Schmelzer, Vetter et Vansintjan, « [The future is Degrowth](#) », op. cit.

## 1. UNE JUSTICE EN MATIÈRE DE RESSOURCES

L'un des principaux apports du programme de la décroissance aux luttes pour la justice mondiale est l'accent mis sur la justice en matière de ressources,<sup>11</sup> liée à l'évaluation de l'utilisation des ressources sur la base d'une approche de partage équitable.<sup>12</sup> La justice en matière de ressources reste consciente des limites planétaires et appelle à désinvestir dans certains secteurs pour investir dans d'autres. Cela permettrait de se maintenir dans une zone de sécurité et de soutenir un effort rationnel pour utiliser au mieux les matériaux et les ressources, en particulier les minéraux et les combustibles fossiles. Étant donné que l'« exploitation minière verte » s'est avérée être un mythe,<sup>13</sup> la justice en matière de ressources vise également à maintenir la plupart des minéraux et des combustibles fossiles dans le sol, après des efforts concertés pour répondre aux besoins et aux droits collectifs (en particulier ceux des populations du Sud global), en assurant des conditions de vie décentes pour tous, selon des principes de la justice mondiale.

Le programme de la justice matière de ressources est intrinsèquement lié à la lutte anticoloniale et anti-impérialiste, puisqu'il est à la base de la exigences de souveraineté des ressources et d'autosuffisance dans les territoires du Sud global. Cela va de pair avec la reconnaissance du caractère prédateur de l'extraction et de la consommation excessives des ressources par le Nord global<sup>14</sup> : l'UE à elle seule, par exemple, « utilise entre 70 et 97 % des ressources dans l'espace de fonctionnement sûr présent pour le monde entier ».<sup>15</sup>

La justice en matière de ressources repose sur une cartographie complète des dynamiques impériales, incluant la chaîne mondiale d'extraction, de production, de consommation et d'élimination. Bien que la consommation et la production soient souvent au centre des analyses économiques, le cadre des limites planétaires encourage les décroissants à prêter attention aux dimensions de l'extraction et de l'élimination,<sup>16</sup> qui ont lieu principalement dans le Sud global selon une logique d'échange inégal. Une fois de plus, la surexploitation de l'équilibre écologique dans les territoires du Sud, ainsi que des personnes dites « de couleur » du Nord, est mise en évidence par une analyse globale réalisée avec perspective d'économie écologique.

## 2. D'OÙ VIENDRA L'ARGENT ? PLAFONNEMENT, REDEVANCES ET DIVIDENDES

L'une des contributions les plus pertinentes des décroissants au programme de la justice mondiale, en particulier dans la logique de la justice en matière de ressources, est la proposition de systèmes de plafonnement, de redevances et de dividendes ou de systèmes de plafonnement et d'actionnariat. Hickel décrit ces systèmes comme suit : « faire payer aux industries une taxe progressive sur l'utilisation des ressources et de l'énergie, et

---

11 Je dois l'expression « justice en matière de ressources » à Jan Mayrhofer, qui a lui-même repris une citation de Meadhbh Bolger, des Amis de la Terre Europe.

12 Voir : Hickel, O'Neil, Fanning et Zoomkawala, « [National responsibility for ecological breakdown: a fair-shares assessment of resource use, 1970-2017](#) » (« La responsabilité nationale dans la dégradation de l'environnement : une évaluation de l'utilisation des ressources à parts égales, 1970-2017 »), *The Lancet Planetary Health*, volume 6, numéro 4, avril 2022, p. e342-e349.

13 Voir : le rapport des Amis de la Terre « [Green mining» is a myth: The case for cutting EU resource consumption](#) » (« L'exploitation minière verte est un mythe : Les arguments en faveur d'une réduction de la consommation de ressources dans l'UE »).

14 Voir : la page des Amis de la Terre « [Climate crisis is the symptom, Overconsumption is the disease](#) » (« La crise climatique est le symptôme, la surconsommation est la maladie »).

15 Voir : le rapport des Amis de la Terre « [Green mining» is a myth: The case for cutting EU resource consumption](#) » (« L'exploitation minière verte est un mythe : Les arguments en faveur d'une réduction de la consommation de ressources dans l'UE »). [notre traduction]

16 See for instance the work of Basel Action Network, tracking the enormous impact of waste disposal in Global South through toxic trade, including its ongoing efforts to trace an Atlas of Plastic Waste: <https://www.ban.org/>

distribuer les recettes sous forme de dividendes égaux à tous les citoyens ». <sup>17</sup> Il s'agit de propositions complexes qui peuvent cibler à peu près n'importe quel produit de base et potentiellement accompagner l'utilisation rationnelle des matériaux, y compris en envisageant d'arrêter l'extraction.

La première étape consiste à **plafonner l'extraction de toute matière**. Ce plafonnement doit être établi sur la base d'une évaluation rigoureuse des besoins, des capacités et des impacts interdépendants sur le plan social, économique et écologique. Il peut être défini selon un taux annuel, un taux proportionnel pour chaque acteur, ou selon des critères de responsabilité historique, et alloué de manière différenciée pour les acteurs privés et publics/locaux, ou pour les capitaux du Nord global et du Sud global. Le plafonnement de l'extraction permettrait de prendre en compte les limites planétaires, tout en laissant une marge de manœuvre pour poursuivre le cycle de production nécessaire afin de répondre aux besoins de la population. À terme, la progression du plafonnement doit atteindre un niveau minimal d'extraction assurant un fonctionnement économique efficace et non excessif, garantissant que la plupart des minéraux et des combustibles fossiles restent dans le sol après que les besoins humains des populations locales ont été couverts, tout en assurant la transition vers un mode de vie durable. <sup>18</sup> Le plafonnement est un moyen efficace de relever à la fois les défis locaux et macroéconomiques.

La deuxième composante est **la redevance**, perçue sous forme de « service » ou de « quota », afin de garantir un coût à l'extraction. Elle serait prélevée auprès des acteurs directement impliqués dans le domaine extractif et permettrait de générer des fonds supplémentaires pour financer un certain nombre de mesures : la transition vers un nouveau paradigme économique, l'investissement massif dans des services publics de qualité pour tous, une transition féministe, juste et équitable, le maintien de l'intégrité écologique ou les coûts d'atténuation, d'adaptation et de pertes et préjudices. Il serait ainsi possible d'étendre le système de réparations nécessaire pour garantir la justice mondiale pendant la mise en œuvre d'une transition.

Le plafonnement et la redevance ont une relation inversement proportionnelle : tandis que le plafonnement doit diminuer progressivement afin d'élargir les limites prévues à l'extraction, la redevance augmente pour correspondre aux coûts plus élevés de l'intégrité écologique. <sup>19</sup> Cela signifie également que la notion de plafonnement et de redevance reste une alternative bien ancrée, directement liée au territoire dans lequel l'extraction a lieu. La redevance peut également être adaptée en fonction de la taille de l'acteur réalisant l'extraction (plus il est important, plus le paiement est élevé) ou de sa nature (grande entreprise ou coopérative/ investisseur privé local).

La troisième étape de cette proposition est **le dividende**. Étant donné que des flux de trésorerie résulteront immédiatement des redevances, la logique ici est de canaliser cette recette financière supplémentaire directement vers les besoins les plus immédiats (comme évoqué ci-dessus). L'argent peut également être alloué au financement de propositions ambitieuses de socles de protection universelle ou de transferts monétaires directs pour les populations dans le besoin. De nouvelles opportunités de prise de décision économique peuvent ainsi

---

<sup>17</sup> Hickel, Jason, *Less is More. How Degrowth will Save the World*, Windmill, 2020, pp. 221-222.

<sup>18</sup> Fitzpatrick, Parrique et Cosme, « Exploring degrowth policy proposals » (« Analyse des propositions politiques en faveur de la décroissance »), op. cit., appendice A, p. 11.

<sup>19</sup> Il convient de préciser que cette redevance n'est pas une taxe, mais, comme nous l'avons déjà dit, le paiement d'un service ou d'un quota. Par conséquent, les taxes supplémentaires devraient être appliquées conformément aux principes de l'imposition progressive et du pollueur-payeur. Cependant, la différence entre la taxe et le paiement de la redevance est essentielle. Alors que la taxe est un outil macrofiscal, la redevance peut être considérée comme un outil administratif, tel qu'un droit local de conservation utilisé dans les réserves ou les parcs de conservation. Cela confère au système administratif un caractère immédiat qui ouvre la voie à une appropriation plus démocratique du processus de collecte et de dépense.

se présenter à l'échelle locale et nationale grâce à ce programme. L'étape du dividende peut être extrêmement simple ou complexe, selon le contexte, et opérée à une échelle locale, régionale ou internationale si elle est mise en œuvre sur une base sectorielle ou dans le cadre de plans de coopération dans une logique Sud-Sud.

Enfin, le système de plafonnement, redevances et dividendes exige une dernière composante : **le désinvestissement**. Dans le cadre d'une transition vers une consommation plus modérée, le désinvestissement au profit d'autres alternatives et de secteurs parallèles qui ont besoin d'être soutenus est essentiel si l'on souhaite modifier la logique économique à la racine. Il nécessite une compréhension globale des contextes spécifiques dans lesquels la planification a lieu.

## Exemples d'initiatives visant à plafonner l'extraction des ressources

Actuellement, une coalition en faveur d'un système de plafonnement et de partage ([Cap and Share Coalition](#)) soutient de nombreuses propositions relatives aux combustibles fossiles.<sup>20</sup> Ces initiatives visent non seulement à investir dans une transition juste et équitable (couvrant les dépenses liées à l'atténuation, à l'adaptation et aux pertes et préjudices), mais également à mettre en place un mécanisme de transfert direct de liquidités, en tant que mesure redistributive dans le cadre d'un revenu de base de protection sociale.<sup>21</sup>

Autre exemple, le référendum Yasuni en Équateur, considéré comme l'une des plus grandes réussites de ces dernières années sur le plan environnemental. En 2023, la majorité de la population équatorienne a voté en faveur de l'arrêt de l'extraction des combustibles fossiles dans la réserve amazonienne de Yasuni, où vivent de nombreux peuples autochtones.<sup>22</sup> Illustrant clairement le lien entre la justice en matière de ressources et les luttes anti-impérialistes, deux jours après que le gouvernement équatorien a annoncé son engagement à respecter la volonté populaire, les agences de notation de crédit ont menacé de réduire les conditions de crédit en Équateur, ce qui pourrait « entraîner une qualification de défaut de paiement et augmenter encore le taux d'intérêt que le pays doit verser à ses créanciers ».<sup>23</sup>

En outre, le Mexique est en cours de nationalisation de l'extraction du lithium, après une série d'assassinats perpétrés sur des défenseurs des droits humains et de menaces de mort à l'encontre de journalistes dénonçant les pratiques criminelles opérées par des entreprises canadiennes et britanniques sur les sites d'exploitation de lithium dans l'État de Sonora.<sup>24</sup> Face aux efforts nationaux pour reprendre la souveraineté sur ce minerai, des investisseurs étrangers ont menacé d'engager des poursuites judiciaires.<sup>25</sup>

20 Parmi les propositions de plafonnement et de partage, on peut citer : [Global Redistribution Advocates](#) ; FEASTA (2023) « [Cap and Share](#) » (« Plafonnement et partage »).

21 Voir : [Autonomy and Equal Right](#) (2023), « Climate Justice Without Borders: Cap and Share as a Mitigation and Climate Finance Solution » (« Le plafonnement et le partage comme solution d'atténuation et de financement du climat »), [Rapport](#) et [Résumé](#).

22 Voir : « [Yasuni: Crece la ambición climática gracias al pueblo de Ecuador](#) » (« Yasuni : La lutte contre le changement climatique s'intensifie grâce aux habitants de l'Équateur »), AIDA, 4 octobre 2023.

23 Voir : « [Ecuador: Can oil be kept in the ground?](#) » (« Équateur : Le pétrole peut-il rester dans le sol ? »), par Roberto Bissio, TWN Info Service on Climate Change (Sept23/07), 12 septembre 2023, Third World Network. [notre traduction]

24 Voir : « [Condema Artículo 19 amenazas de muerte contra autores de «México: Litio al descubierto](#) » (« Condamnation au titre de l'article 19 des menaces de mort à l'encontre des auteurs du livre « Mexique : le lithium à découvert » »), [Desinformémonos](#). Periodismo desde abajo, 8 avril 2022.

25 Voir : « [Mexico risks claims from lithium mining investors](#) » (« Le Mexique s'expose à des poursuites de la part d'investisseurs dans l'exploitation du lithium »), [Global Arbitration Review](#), 28 septembre 2023, dans :

Aucun territoire ne peut vivre en autarcie en comptant uniquement sur ses propres ressources. Par conséquent, bien que le système de plafonnement, redevances, dividendes et désinvestissement soit essentiel pour recouvrer l'autosuffisance et la souveraineté, il doit être mis en œuvre en coordination avec des efforts sous-régionaux, régionaux et interrégionaux. C'est là que la dimension « planifiée » de la décroissance devient cruciale, notamment pour soutenir les stratégies anti-impérialistes (comme la déliaison) qui sont envisagées depuis des décennies. La mise en œuvre de ce cadre doit se faire selon les principes de responsabilités communes, mais différenciées (PRCMD), d'équité, de partage équitable et de réparations.

Aujourd'hui, les pays du Sud global, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, se voient « signifier » de miser sur l'extraction et l'exploitation de leurs réserves minérales terrestres et marines, ou de leurs produits de base, pour favoriser leur croissance économique. Ceci favorise l'appauvrissement important de la biodiversité et même l'extinction d'espèces. L'introduction d'un système de plafonnement, de redevance/actions, de dividendes et de désinvestissement dans ce contexte impliquerait une relation très différente à la production et à la consommation. Elle renforcerait la capacité à appliquer le principe du pollueur-payeur, tout en régulant l'extraction, l'exploitation et la surconsommation. Elle étendrait également l'espace souverain et les efforts d'autosuffisance à l'échelle locale, nationale et régionale. Ce type d'approche modifierait aussi la logique de nombreuses entités dans l'architecture financière mondiale. Elle révolutionnerait les dynamiques commerciales tant sur le plan mondial, que régional et local, en ciblant directement les activités productives qui sont non seulement au cœur de l'approvisionnement humain, mais aussi de nos pratiques plus larges au sein de l'équilibre écologique.<sup>26</sup>

Comme souligné ici, jusqu'à présent, seule la logique de plafonnement a été tentée, sans inclure les autres composantes de redevance, de dividende et de désinvestissement.<sup>27</sup> Les outils de règlement des différends entre investisseurs et États, ainsi que les accords commerciaux inéquitables (dans le cadre de l'OMC et des régimes bilatéraux), sont et seront utilisés comme des pièges impérialistes pour mettre un terme aux efforts de souveraineté et d'autosuffisance des pays du Sud qui tentent d'utiliser ces mesures.<sup>28</sup> Il est donc d'autant plus impératif d'envisager un programme de justice mondiale en relation avec de nombreux piliers structurels pour soutenir les efforts locaux sur le terrain,<sup>29</sup> un programme entièrement lié à la décroissance et au post-extractivisme accompagné d'une réforme de l'architecture financière mondiale.

### 3. RÉFORMER L'ARCHITECTURE FINANCIÈRE MONDIALE DANS L'OPTIQUE DE LA DÉCROISSANCE

Certaines traditions de décroissance sont plus en phase avec les efforts de justice globale que d'autres. Schmelzer et Nowshin soulignent le manque de « discussions sur les relations de la décroissance avec le

<sup>26</sup> D'autres propositions d'utilisation de plafonnements au sein de la communauté de la décroissance incluent celui de la richesse et des revenus.

<sup>27</sup> Comme les droits de conservation sont assez courants pour les « utilisateurs », il est important de transférer la responsabilité aux producteurs, y compris par le biais de droits de conservation (et d'autres mécanismes connexes).

<sup>28</sup> Le mécanisme de financement du développement de la société civile indique ceci dans l'une de ses demandes : « Élaborer un accord multilatéral des Nations unies pour mettre fin de manière coordonnée et permanente aux mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS) qui ont permis aux sociétés transnationales de poursuivre les gouvernements devant des tribunaux confidentiels sur toute une série de questions, y compris la dette, la fiscalité et l'action climatique » [notre traduction]. Voir : « What should be achieved in FfD IV? » (« Quels sont les objectifs à atteindre dans le cadre de la quatrième conférence sur le financement du développement ? ») dans « [The FfD Chronicle](#) », 22 avril 2024, [année II, Numéro 7](#).

<sup>29</sup> Pour connaître l'ensemble des demandes formulées dans le cadre du mécanisme FFD de la société civile relatives à un programme de justice mondiale qui doit être discuté lors de la prochaine conférence sur le financement du développement, voir l'article « What should be achieved in FfD IV? » (« Quels sont les objectifs à atteindre dans le cadre de la quatrième conférence sur le financement du développement ? »), dans « [The FfD Chronicle](#) », Ibid.

Sud global et les politiques telles que les réparations, ou sur la fiscalité et le commerce internationaux, etc. ».<sup>30</sup> Cela dit, ils identifient également plusieurs points d'entrée pour un « programme internationaliste de décroissance », incluant les réparations (écologiques), le commerce, l'exploitation minière, la gouvernance mondiale et la transformation du système monétaire et financier mondial.<sup>31</sup> Alors que le mouvement pour la justice économique a travaillé dur sur des propositions de réforme de l'architecture financière mondiale, la décroissance elle-même a adopté des alternatives pour faire face à des problématiques spécifiques qui se réfèrent à ce programme mondial, et a poussé à leur mise en œuvre.

Le débat sur **la souveraineté monétaire et l'expansion des socles fiscaux** en est un bon exemple. S'appuyant sur des traditions économiques hétérodoxes, les décroissants ont exploré des moyens alternatifs pour relever les défis liés au manque de ressources afin d'assurer l'autosuffisance. La théorie monétaire moderne (TMM) est l'une des solutions à la souveraineté monétaire. Cette théorie part du principe que les pays riches peuvent vivre avec des dettes importantes parce que leur endettement se fait dans leur propre monnaie (ils continuent d'imprimer de l'argent).<sup>32</sup> Ndongo Samba Sylla explique que, grâce à la TMM, « l'argent ne saurait constituer une contrainte absolue. Les gouvernements qui émettent leur propre monnaie fiduciaire ne peuvent jamais manquer de leur propre monnaie. En principe, ils seront toujours en mesure de financer dans leur propre monnaie tout projet qui repose essentiellement sur des ressources réelles disponibles ou qui peuvent être développées localement ».<sup>33</sup> La TMM est une proposition récurrente des décroissants du Nord global, et de nombreuses discussions portent sur le rôle de l'argent et des monnaies pour la mise en œuvre d'un projet de décroissance, y compris la promotion des monnaies locales et le rôle des communautés dans la démocratisation de l'utilisation de la monnaie.<sup>34</sup>

Pour le Sud global, la souveraineté monétaire fait partie d'un programme crucial d'autosuffisance et nécessite d'établir des liens plus larges avec les dynamiques coloniales et impériales. Ces pays se retrouvent piégés dans une spirale d'endettement, car leur dette est contractée dans une monnaie étrangère (les mêmes monnaies étrangères que celles des pays qui reproduisent les dynamiques impériales). Le cas de l'Afrique francophone illustre bien ce phénomène : elle est prisonnière du « Pacte colonial » que la France a imposé à ses anciennes colonies comme condition de leur indépendance. La féministe panafricaine Sylvia Tamale explique comment la colonisation se poursuit par le biais de la politique monétaire :

*« Le pacte incluait une clause exigeant que les quatorze pays utilisent une monnaie commune (le franc CFA), contrôlée directement par la Banque centrale française à Paris. À ce jour, les quatorze pays sont obligés de déposer 50 % de leurs réserves de change auprès du Trésor français et 20 % supplémentaires pour couvrir leurs engagements*

---

<sup>30</sup> Schmelzer et Nowshin, « Ecological Reparations and Degrowth » (« Réparations écologiques et décroissance »), op. cit., p. 3. [notre traduction]

<sup>31</sup> Ibid [notre traduction]. J'ajouterais à ces éléments la justice technologique, la justice financière et la primauté des finances publiques, et notamment la nécessité de s'attaquer à la mainmise des entreprises sur les Nations unies.

<sup>32</sup> Pour la discussion sur les pays du Nord et l'intérêt d'appliquer la TMM à une planification de la décroissance, voir le film « [Finding the Money. There's another side to national debt](#) » (« Trouver l'argent. L'autre facette de la dette nationale »), 2023, Hand Hewn Productions LLC.

<sup>33</sup> Contrairement aux ressources financières, les ressources réelles font référence à la terre, au travail, aux équipements, aux intrants intermédiaires, etc. Ndongo Samba Sylla, « Live as African. On the Relevance of Thomas Sankara's programme for Economic Liberation » (« Vivre en tant qu'Africain. Sur la pertinence du programme de libération économique de Thomas Sankara »), University of Bayreuth African Studies Working Papers, Institute of African Studies, 2022, p.19.

<sup>34</sup> Voir par exemple, William Mitchell et Thomas Fazi, *Reclaiming the State. A Progressive Vision of Sovereignty for a Post-Neoliberal World* (« À la reconquête de l'État. Une vision progressiste de la souveraineté pour un monde post-néolibéral »), Pluto press, 2017. Pour la discussion sur la « diversité monétaire » et les « monnaies alternatives », en particulier à l'échelle locale dans les pays du Nord, voir « Chapter 11. Transforming Money » (« Chapitre 11. Transformer la monnaie »), par Timothée Parrique, *The political economy of degrowth* (« L'économie politique de la décroissance »), Université Clermont Auvergne, Stockholms universitet, 2019, p. 631-665. Il existe bien sûr un autre courant, principalement porté par une tradition de pensée anarchiste de la décroissance, qui remet en question l'utilisation de l'argent dans une utopie de décroissance. (Voir : Anitra Nelson, *Beyond Money. A Postcapitalist Strategy* [« Au-delà de l'argent. Une stratégie postcapitaliste »], Pluto Press, 2022.) Mais à mon sens, ce débat n'est pas adapté à un projet de réforme de l'architecture financière mondiale, ni même à la lutte contre ses effets négatifs.

financiers. Cela signifie qu'après avoir payé cette «taxe coloniale», ces pays africains n'ont accès qu'à 30 % de leur propre argent pour leur développement national ». <sup>35</sup>

Au moment de la rédaction de cet article, quatre pays (Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal) ont annoncé leur intention d'abandonner le franc CFA. <sup>36</sup> Alors qu'une nouvelle vague d'économistes hétérodoxes et de décroissants du Nord global se tournent vers la TMM, car elle donne la possibilité d'imprimer davantage de monnaies nationales, le Sud global offre aux décroissants un exemple de la puissance de ces alternatives. En cherchant des solutions pour atteindre la souveraineté monétaire par le biais du cadre de la TMM, les activistes et les économistes du continent africain jettent les bases d'une lutte pour abandonner la dynamique impériale et faire avancer la libération des peuples africains et de la planète. <sup>37</sup>

La souveraineté monétaire peut faire voler en éclats les fondements mêmes de l'architecture financière mondiale, qui garantit le subventionnement des pays du Nord par le Sud global par le biais d'échanges inégaux et de l'impérialisme. <sup>38</sup> Le combat pour une souveraineté monétaire dans le Sud souligne également que les décroissants du Nord travaillant sur la TMM ont omis de renforcer les liens entre leurs luttes locales et les luttes anti-impériales plus larges, qui sont une question de vie ou de mort pour les pays du Sud. Ils ne peuvent pas se contenter de se concentrer sur l'impression de leurs monnaies nationales ou la diversification de leurs devises, alors que leurs propres gouvernements saignent à blanc des économies entières dans le Sud à travers des politiques monétaires, fiscales et financières.

## EN CONCLUSION

La décroissance a tracé ses propres voies, mettant en lumière des alternatives tout en soutenant les efforts déployés par la base. En principe, cela fait des décroissants des alliés naturels du Sud global dans ses efforts pour démanteler les dynamiques impériales et coloniales. Cependant, à moins que les décroissants ne définissent des stratégies claires pour proposer des moyens d'action et de mise en œuvre permettant d'effectuer un tel démantèlement à partir des espaces du Nord global, le mouvement de la décroissance court le risque de ne pas dépasser le stade du signalement moral. Il est essentiel que les décroissants redoublent d'efforts responsabiliser les décideurs et les élites, ainsi que pour cartographier et confronter plus clairement, de leur côté, les façons dont les piliers structurels du système (comme le commerce, la fiscalité, la dette, la politique monétaire, etc.) nuisent au Sud.

D'autre part, les mouvements pour la justice environnementale, féministe et économique bénéficieraient de la flexibilité et de l'ouverture des partisans de la décroissance pour élargir la portée de leurs propositions, établir

---

<sup>35</sup> Sylvia Tamale, *Decolonization and Afro-Feminism*, Daraja Press, 2020, p. 20 [notre traduction]. Sylvia Tamale va plus loin : « Le Trésor français investit l'argent qu'il perçoit de ses anciennes colonies africaines pour son propre enrichissement. C'est ce même argent que les anciennes colonies reçoivent en retour sous forme de prêts à des taux d'intérêt commerciaux ! On estime que la France reçoit environ 500 milliards de dollars par an de cet impôt colonial, qui rapporte des billions après avoir été investi en bourse. » ; et : « En outre, le pacte exige que les Français aient la priorité dans l'achat de toute ressource naturelle trouvée sur les terres des quatorze pays [... et] oblige les quatorze pays à donner la priorité à l'attribution de marchés publics à des entreprises françaises. ».

<sup>36</sup> « [CFA Franc Could Lose Half its Members](#) » (« Le franc CFA pourrait perdre la moitié de ses membres »), Cash Essentials, 16 avril 2024.

<sup>37</sup> Pour plus d'explications sur les dimensions impériales du franc CFA, voir : Ndongo Samba Sylla, « [The Franc Zone, a Tool of French Neocolonialism in Africa](#) » (« La zone franc, un outil du néocolonialisme français en Afrique »), Jacobin, 1er juin 2020.

<sup>38</sup> Ndongo Samba Sylla, « [What does MMT have to Offer Developing Nations?](#) » (« Qu'est-ce que le TMM peut apporter aux pays en développement ? »), Brave New Europe, 27 février 2020.

des connexions plus fortes et plus élaborées dans les diagnostics, et oser rêver grand dans la lutte contre le système économique actuel qui s'en prend à toutes les formes de vie sur cette planète. D'autres mouvements sont encore en train de nouer leurs propres dialogues avec la décroissance, notamment parmi les syndicats et les travailleurs, essayant de résoudre toutes les difficultés liées à la garantie d'un travail décent et d'une transition juste et équitable en cas de décroissance des secteurs économiques. Un autre dialogue complexe est encore à l'état embryonnaire : celui des peuples autochtones qui ont une compréhension profonde des préjudices impériaux et coloniaux et exigent des cultures occidentales qu'elles s'élèvent contre des pratiques incompatibles avec la santé de la planète.

En dernier lieu, il convient de souligner à quel point il est pertinent de promouvoir la mobilisation entre les mouvements. Chaque mouvement social et chaque tradition de pensée qui s'accorde avec les principes de justice et d'égalité, et qui vise une transformation structurelle, détient une petite pièce du puzzle. Jusqu'à présent, la décroissance, bien qu'elle suscite de plus en plus d'intérêt au fil du temps, continue d'être rejetée par les principaux mouvements de « justice économique » dominants (peut-être en raison de son profond enracinement dans le milieu universitaire). Mais les contributions de la décroissance au profit de transformations réalisables, urgentes et souhaitables ne peuvent pas être écartées si facilement. Il faut plutôt reconnaître humblement que nous pouvons tous apprendre les uns des autres. En particulier à l'heure actuelle, où il est vital de radicaliser nos propositions et nos actions face au risque d'effondrement, il convient d'adopter un cadre susceptible d'enrichir nos différents points de vue.

De même, une tradition de pensée qui vise la transformation dans le Nord global est plus que bienvenue et devrait servir de point d'inspiration pour mettre un terme à la passivité des citoyens de cette région, des OING, des ONG et des acteurs sociaux et politiques, afin de réfléchir à ce qui est en jeu et aux raisons pour lesquelles le monde a besoin d'une action plus radicale dans le Nord. La passivité des pays du Nord face à la montée du fascisme va de pair avec les occasions perdues de se réapproprier notre présent et notre avenir. La décroissance propose des idées politiques et démocratiques, bien que de manière dispersée pour le moment. Il est temps que les mouvements sociaux se rallient autour de propositions globales et structurelles, et marchent collectivement vers des objectifs communs.

**Cette série d'introduction en trois parties s'inscrit dans le contexte de l'engagement des mouvements féministes fédérés au sein du Nexus action féministe pour la justice économique et climatique (« Nexus action »). Leur objectif est de développer davantage de ressources et de contenus destinés à l'éducation populaire et à la défense des droits, afin de promouvoir un programme féministe global. Ce programme féministe n'est pas une initiative distincte ou nouvelle, il est articulé de manière intentionnelle et s'appuie sur le travail des mouvements féministes depuis des générations. Notre Plan d'action 2021 pour une justice économique féministe, pièce maîtresse du Nexus d'action, reconnaît que nos actions renforcent et réaffirment mutuellement les programmes féministes de plus de cinq décennies et qu'il met en relation les mouvements, y compris, mais sans s'y limiter, la justice commerciale, la justice en matière de dette et une vision féministe décoloniale d'une arène économique et climatique équitable et respectueuse de l'égalité entre les sexes. Vous trouverez d'autres ressources ainsi que le résumé des sept exigences clés de notre travail sur la [page web](#) du Nexus action.**